

au Parti Crédit Social du Canada parce qu'il n'y en a pas un qui en a fourni. Nous étions trop petits, alors ils vont chez les gros. Je parle du SIM.

Regardons ce qui se passe dans la province de Québec. Des gens de la FTQ ont fourni des fonds à certains ministres fédéraux, à certains ministres provinciaux, et à certains députés fédéraux de Montréal. Ils leur ont fourni non seulement des fonds, mais même des fiers-à-bras pour gagner des élections, et ce sont ces gens-là de la FTQ de Montréal qui crient à tue-tête qu'ils vont «casser» le système. Cependant, ils aident à financer le maintien du système. Je trouve cela absolument épouvantable. Et lorsqu'on songe que mes bons amis du Nouveau parti démocratique sont très opposés à ces conflits, alors qu'ils reçoivent un pourcentage des cotisations de toutes les unions internationales qui les recueillent des membres à l'intérieur du Canada! Même de mes bons amis du Parti Crédit Social du Canada dans la ville de Montréal, qui, sous l'emprise de la peur, font partie d'un syndicat, sont obligés de payer à même leurs cotisations un pourcentage au Nouveau parti démocratique. Ils ne s'en vantent pas à la Chambre, mais cela est vrai. Les faits demeurent les faits. Monsieur l'Orateur, il y a certainement des conflits là-dedans. Il n'y a pas seulement des conflits d'intérêts chez un individu, mais il y a des conflits d'intérêts de groupe. Quand je pense à la FTQ dans Montréal, j'ai toujours la figure du gros Laberge en tête. Voilà le gars qui veut casser le système. Il l'a cassé le système à la baie James. On voit cela à la Commission d'enquête Cliche. Cela donne des preuves assez évidentes qu'il y a collusion entre les patrons, le gouvernement et les chefs de syndicats pour écraser le travailleur. Le travailleur s'il veut s'opposer un peu, on menace de lui faire casser les jambes par des fiers-à-bras, qu'on les appelle Dédé Desjardins ou autre chose. Monsieur l'Orateur, cette situation existe depuis plusieurs années. Au début des années 60, j'ai eu connaissance que M. Hal Banks a été envoyé en prison. Il a été libéré sous un cautionnement de \$25,000. Quand est venu le temps de se présenter, il a fui aux États-Unis. On a dit: On n'a pas le droit de l'extrader. J'ai la conviction que des ministres libéraux ont permis à ce moment-là à Banks de fuir aux États-Unis, pour ne plus le rattraper par la suite.

Les ministres nous disaient: Il est impossible de le trouver. Un journaliste de Toronto est allé s'asseoir sur le pont d'un bateau dans le port de New York, avec Hal Banks. Il a passé l'après-midi avec lui à fumer le cigare, en prenant un scotch ou un whisky. Monsieur l'Orateur, Hal Banks est encore là, et on ne l'a jamais ramené au Canada.

De ces choses-là, il s'en est produit à profusion depuis des années. Voilà pourquoi je me demande ce que le Livre vert va changer là-dedans? Dans le Règlement, l'article 11 dit que nul député n'a le droit de voter sur une question dans laquelle il a un intérêt financier ou un intérêt pécuniaire direct, et le vote de tout député ainsi intéressé doit être rejeté.

A mon avis, le vote ne serait pas nombreux si l'on étudiait le cas de chaque député, parce que chacun cherche à obtenir des intérêts quelconques ailleurs.

Je suis dans le commerce, et je n'ai pas le droit de vendre une automobile au gouvernement. Mais qu'est-ce qui m'empêcherait, si je voulais le faire, par exemple, par l'intermédiaire d'un autre vendeur de produits Chrysler, de lui dire: Fais donc une soumission au gouvernement, et si tu l'obtiens, tu me paieras pour le service que je t'ai rendu.

Monsieur l'Orateur, j'ai pris l'exemple de l'automobile, mais cela se pratique actuellement chez des compagnies de

Les conflits d'intérêts

construction. Cela se pratique assez librement dans bien des domaines. Cela se pratique entre les chefs de syndicats, et non pas entre les membres. Les membres sont absolument ignorants de cela, mais les gros chefs de syndicats, ceux qui ont du poids, certains organisateurs du gouvernement, et certains organisateurs de partis politiques connaissent cela. Je suis donc content de voir que les journaux ont oublié de mentionner par exemple que nous n'avons pas été liés à ces dons qui sont venus du SIM ou de quelque syndicat maritime que ce soit, de la FTQ ou de la CSN. Nous ne sommes pas dedans. Les journalistes oublient de mentionner cela. On parle de trois principaux partis. Le NPD a quatre députés de plus que nous, mais il est plus important que nous. Cela n'existe que dans la tête des journalistes.

En parlant d'eux, ils connaissent cela, les journalistes, des conflits d'intérêts. J'ai déjà vu un député prononcer à la Chambre le discours le plus insignifiant que j'y aie jamais entendu. Je ne l'aurais jamais mentionné dans un journal. Mais en sortant de la Chambre, on met \$20 dans la poche du journaliste et on lui dit: Publie-le donc dans le journal. Le lendemain, on voit le portrait du député à la première page, avec son discours publié. C'était du conflit d'intérêts encore. Les journalistes ne se vantent pas de cela.

Je sais qu'on nous oublie bien des fois. On ne parle pas de nous, on n'en a pas le temps. A Radio-Canada c'est la même chose. On passe son temps à donner des «tips» à droite et à gauche pour être «couvert». Moi, ils me «découvrirent» avant que j'agisse de cette façon-là. Mais j'ai pourtant eu connaissance de ce que je rapporte en ce moment.

Monsieur l'Orateur, le Livre vert, qu'empêchera-t-il?

● (1700)

Tantôt le chef du NPD recommandait que les ministres qui ont quitté leurs fonctions ministérielles ou gouvernementales soient suivis ou ne soient pas autorisés à continuer de travailler dans le même secteur d'activité. Monsieur l'Orateur, voilà une fumisterie. Je pense qu'on discute pour absolument rien. Si un ministre est directeur d'une compagnie, on le force à résigner ses fonctions, mais on s'arrange pour qu'il demeure quand même directeur.

Même si l'on présentait trois dizaines de livres verts, qu'est-ce que cela changerait? La même chose se reproduirait. L'être humain va toujours demeurer l'être humain. Je pense que le chef de l'opposition (M. Stanfield) a été assez clair tantôt sur ce sujet. On n'empêchera pas l'être humain d'être humain, parce qu'il est ministre, chef de parti ou député de Timiskaming. Il s'agit de faire l'éducation pour promouvoir l'honnêteté des gens. Pour être élu député à la Chambre, un homme doit d'abord être honnête envers ses électeurs et, s'il l'est, il ne se joindra pas à d'autres organisations pour écraser ses commettants et lui profiter de la situation.

Monsieur l'Orateur, avant d'être nommé ministre, un homme, que ce soit Jean-Luc Pepin ou un sous-ministre, qui touche un salaire de \$35,000, \$40,000 ou \$45,000 par année, et qu'à un certain moment l'entreprise privée, dans le même secteur d'activité, lui offre \$75,000 par année, allons-nous le blâmer d'accepter la position qui lui donne \$30,000 ou \$40,000 de plus par année? Il me semble que cela est normal. Il ne faut tout de même pas être imbécile au point de dire: Après avoir été ministre, va te cacher dans la forêt, et sauve-toi pour ne pas qu'on te voie.